

Nantes, le 12 décembre 2023

Quotas de pêche européens 2024 : faisons respecter la singularité de notre pêche artisanale

Les négociations européennes relatives aux quotas de pêche pour 2024 ont échoué. Elles reviennent à considérer notre pêche artisanale française au même titre que les pays européens qui ont recours à une pêche industrielle et massive. Je regrette que la voix de notre pays n'ait pu être entendue, malgré le soutien d'Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer.

En tout premier lieu, je souhaite apporter mon soutien sans faille à nos marins-pêcheurs ligériens directement impactés par ces décisions. Je connais leur investissement quotidien pour nous offrir une pêche de qualité, et je comprends leur déception et leur colère face à de telles décisions technocratiques.

Au-delà de nos marins-pêcheurs, je pense aussi à toute la filière aval qui va subir les effets de cette nouvelle : les halles de marées, les mareyeurs, les grossistes, les poissonniers, ... les conséquences sur les emplois et l'économie locale vont être sans appel.

La renégociation de quotas chaque année ne peut perdurer en l'état : il est décisif de se baser sur une plus grande objectivité de données scientifiques et actualisées de façon plus régulière. C'est une condition essentielle pour défendre notre pêche ligérienne et notre souveraineté alimentaire et maritime !

CHRISTELLE MORANÇAIS

Présidente de la Région des Pays de la Loire